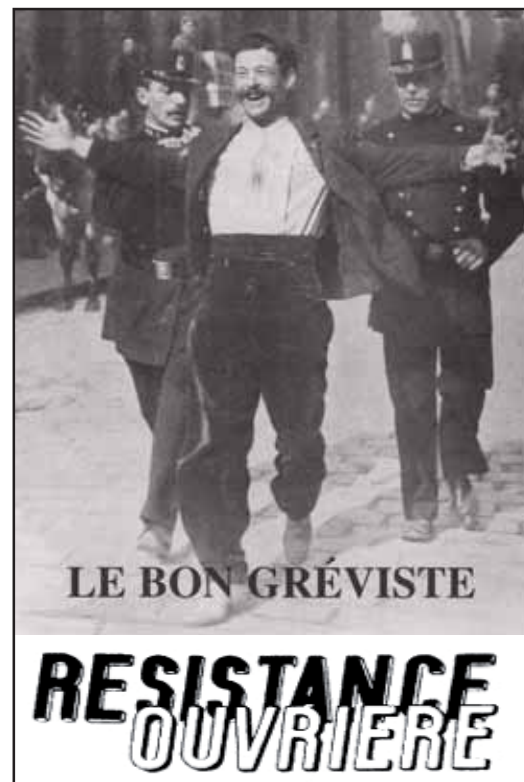


L'O

L'Ouest Syndicaliste

Informations syndicales de l'Union Départementale
CGT-Force Ouvrière de Loire-Atlantique

Numéro 740 - septembre 2023 - 59^{ème} année - 1,50 €



Commission administrative élargie
de l'UD FO 44

**Lundi 16 octobre 2023
à 9h00**

Le lundi 16 octobre 2023, de 9h00 à 15h30, l'Union départementale tiendra une Assemblée de militants, sous la présidence de Frédéric Souillot, secrétaire général de la Confédération Générale du Travail Force-Ouvrière. Cette CA sera l'occasion de soutenir nos camarades de Mindin qui revendiquent le maintien de toutes les structures et places du médico-social sur Saint-Brévin même (contre l'écèlement envisagé – voir L'Ouest Syndicaliste). Voici le déroulé prévisionnel de la journée :

- Accueil café vers 8h30
- 9h15 : Intervention du secrétaire de l'UD
- 9h45 : Intervention de Laurent Narzic, secrétaire du syndicat de Mindin
- 10h : Intervention des membres de la CA qui souhaitent s'exprimer
- 11h : Intervention de Frédéric Souillot
- 11h30 : Accueil de Madame le Maire de Saint Brévin puis apéritif
- 12h15 : Buffet
- 13h45 : Rassemblement devant Mindin puis manifestation (voir page 6 du dernier Ouest Syndicaliste)



Salle Étoile de Jade

Av. Georges Brassens - Saint Brévin les Pins

■ Commission Administrative de l'UD 44 du 11 septembre 2023

Déclaration de la Commission Administrative de l'UD FO 44

Pour la défense des libertés démocratiques, pour la satisfaction de nos revendications



La commission administrative (CA) de l'Union départementale FO de Loire-Atlantique condamne la mise en oeuvre depuis le 1^{er} septembre de la « réforme » des retraites.

Dans une logique d'affrontement dont il porte seul la responsabilité, le gouvernement Macron/Borne a décidé d'imposer brutalement son texte de loi, malgré la mobilisation historique des salariés avec leurs organisations syndicales, soutenus par l'écrasante majorité de la population.

Avec sa Confédération, la CA réaffirme sa détermination à agir dans l'unité pour l'abrogation de cette contre-réforme.

Pour ce faire, elle appelle à renforcer et développer nos implantations syndicales, a fortiori dans cette période où deux tiers des comités sociaux et économiques (CSE) sont en cours de renouvellement dans les entreprises.

La CA se félicite du refus de la Confédération de

participer au « Conseil National de la Refondation » convoqué par le président Macron le 7 septembre dernier : c'est la marque de notre indépendance.

La CA considère que la « conférence sociale sur les carrières et les branches situées sous le salaire minimum » est une tentative d'Emmanuel Macron d'associer les organisations syndicales à la politique néocorporatiste du gouvernement :

FO n'est pas un corps intermédiaire. Liberté et indépendance !

Nous y opposons nos revendications :

► Augmentation du SMIC à 2 000 € bruts (environ 1 600 € nets) ;

► Ouverture de vraies négociations dans toutes les branches pour aucun minima en-dessous du SMIC ;

► Revalorisation des salaires, traitements et pensions à hauteur de 10 % tout de suite.

La CA appelle ses syndicats à réunir les salariés

sur leurs lieux de travail pour définir et porter les revendications, en particulier salariales.

En obtenant jusqu'à 15 % d'augmentation de salaire par la grève dure, les agents de sécurité d'aéroport au Royaume-Uni, les enseignants écossais et les cheminots allemands ne montrent-ils pas la voie qu'il faut suivre ?

Alors que le capital, dopé par l'inflation, annonce de nouveaux records de profits et de dividendes en ce premier semestre 2023, la réalité est toute autre pour les travailleurs et leurs familles : nouvelle augmentation des tarifs de l'énergie de 10% depuis le 1^{er} août, réduction des droits avec la mise en place du « montant net social » qui impacte le montant du RSA et de la prime d'activité, déremboursement des médicaments, perspective de 15 milliards d'euros d'économie sur les services publics, préparation d'un nouveau hold-up sur l'assurance chômage...

Dans le même temps, les exonérations et aides sans contreparties aux entreprises s'élèvent à 200 milliards. Rien qu'en 2022, 73 milliards ont été détournés de la Sécurité sociale. D'ici 2023, le budget militaire atteindra 413 milliards d'euros (+40 %), entraînant de nouvelles destructions de services publics.

Pour imposer sa politique minoritaire, le gouvernement Macron/Borne est encore monté d'un cran dans l'intimidation, la répression, la remise en cause de la liberté de manifester... au point que même la Confédération Syndicale Internationale s'est alarmée des violences d'État sur les manifestants pendant le mouvement sur

les retraites.

La convocation en gendarmerie de Sébastien Menesplier, membre du bureau confédéral de la CGT, la comparution devant les tribunaux de centaines de syndicalistes, y compris FO comme dans le Maine-et-Loire, du fait de leur engagement dans la mobilisation contre la réforme des retraites, sont intolérables ⁽¹⁾.

La CA considère que l'escalade autoritaire du gouvernement Macron/Borne constitue une menace pour la démocratie et l'existence même du syndicalisme libre et indépendant.

Dans ces conditions, la CA soutient les syndicats et les militants FO du département qui décideront de participer aux marches du 23 septembre « contre la répression », pour la défense des libertés démocratiques, notamment syndicales.

L'Union départementale prendra l'attache des autres organisations syndicales du département pour un texte commun sur ces questions.

Enfin, la CA se félicite de la mobilisation de ce samedi 9 septembre contre la fermeture de la maternité d'Ancenis, qui devrait aboutir à son maintien.

Adoptée à l'unanimité des 60 participants

⁽¹⁾ Ce 11 septembre matin, les camarades Yann Le Fol, secrétaire de l'Union locale FO de Saint-Nazaire, et Gaël Leturque, secrétaire du syndicat FO du CH de Saint-Nazaire, ont participé au rassemblement devant la gendarmerie de Muzillac en soutien à Mathieu Pineau de la CGT Mines-Energie 44.

■ Enedis Pays de Loire

Cap sur les élections professionnelles de novembre 2023



L'Assemblée Générale du syndicat Force Ouvrière Enedis DR Pays de Loire s'est tenue vendredi 15 septembre à Mouilleron-le-Captif (85) sous la présidence d'Adrien Leclerc - Secrétaire-adjoint de l'Union départementale FO

44 - de Sébastien Liève pour l'UD FO 85 et de Mathias Mabilieu qui représentait la FNEM-FO (Énergie et Mines).

La Commission exécutive a élu le bureau.

■ L'assemblée générale de Pôle Emploi PdL prépare ses élections professionnelles



Deux cents militants ont participé à l'assemblée générale de Pôle Emploi ce jeudi 21 septembre, à Saint Georges sur Loire (49). Cela

a été l'occasion de lancer la campagne pour les élections professionnelles et réélire les instances sur une base revendicative.

■ L'assemblée générale du groupe Airbus s'est tenue le 21 septembre



Deux cents délégués ont participé à l'assemblée «Airbus Group» au Croisic, en présence de Frédéric Homez (secrétaire général de la Fédération des Métaux), Dominique Delbouis (coordinateur FO) et Frédéric

David (DSC Airbus Saint-Nazaire). Michel Le Roc'h et Yann Le Fol représentaient l'Union Départementale FO44.

Nous reviendrons sur l'activité présentée dans le prochain numéro de L'Ouest Syndicaliste.

■ Salon CSE



Plusieurs camarades se sont relayés sur le stand FO lors du Salon CSE qui s'est déroulé les 14 et 15 septembre derniers au Parc des Expositions de la Beaujoire à Nantes.

Ce fut l'occasion pour les membres des CSE de prendre les informations nécessaires dans la perspective de leurs futures élections professionnelles.



CONTRE LA RÉPRESSION ET LA VIOLENCE D'ÉTAT POUR LES REVENDICATIONS DES SALARIÉ-ES

SÉBASTIEN MENESPLIER

FAUDRAIT DISSOUDRE
AUSSI LES SYNDICATS !



Avant les congés, le président de la République a décidé de promulguer la loi sur les retraites et voler 2 ans de leur vie aux travailleurs. Au printemps, des millions de salariés ont fait grève et manifesté pacifiquement contre cette réforme. Contre eux, il n'a pas hésité à utiliser tous les artifices constitutionnels de la V^{ème} République pour passer en force en lieu et place de la discussion. Pire, il n'a pas hésité à réprimer, à gazer, à blesser, voire estropier ceux qui n'acceptaient pas ce recul social. Il n'a pas hésité à instrumentaliser les forces de l'ordre contre les revendications des travailleurs.

À plusieurs reprises et en particulier en 2020 et 2021, nous nous sommes mobilisés avec la Libre Pensée et la Ligue des Droits de l'Homme contre le fichage des militants syndicalistes ou politiques. Nous avons manifesté ensemble contre la loi « sécurité globale ».

De façon toujours plus déterminée, le gouvernement développe un arsenal répressif et autoritaire qui remet en cause les libertés démocratiques, en particulier la liberté de manifester. Il a décidé de réprimer tous ceux qui s'opposent à sa politique et ses décisions. La Confédération Syndicale Internationale a d'ailleurs publié un rapport qui accuse la France de brutalité et « d'arrestations aveugles » lors des manifestations contre la réforme des retraites et s'alarme du niveau record des atteintes aux droits des travailleurs. Après la mort de Nahel, tué à bout portant par un policier, et la révolte qui s'en est suivie, nous avons assisté à des pressions du gouvernement pour mettre en place une justice expéditive (742 peines d'emprisonnement avec une durée moyenne de plus de 8 mois). Nous ne pouvons que nous alarmer des propos tenus durant l'été par le Directeur Général de la Police nationale, le Préfet de Paris et le ministre de l'Intérieur remettant en

cause l'indépendance de la justice, pourtant l'un des piliers de l'État de droit.

En cette rentrée, la répression prend un tour supplémentaire avec la convocation en gendarmerie de Sébastien Menesplier, membre du bureau confédéral de la CGT et secrétaire général de la fédération nationale des Mines et de l'Énergie, pour rendre compte d'actions menées pendant le combat pour le retrait de la réforme des retraites. Dans ce cadre, plusieurs centaines de militants syndicalistes sont menacés de sanction.

De même, les récents propos d'élus macronistes, à l'instar de Karl Olive, souhaitant l'instauration d'une « loi d'exception » qui interdirait les grèves et manifestations les veilles et durant les grands événements, font craindre le pire quant à la liberté syndicale des travailleurs et travailleuses.

Attachées de manière indéfectible aux libertés syndicales et au droit de grève, les Unions départementales CGT, FO, FSU et Solidaires de Loire-Atlantique condamnent la répression des militants syndicaux et exigent l'arrêt des procédures en cours contre ces militants.

Elles exigent l'abrogation immédiate de la loi Hollande / Cazeneuve de 2017, ainsi que l'interdiction de l'utilisation des armes « LBD » et « grenades de désencerclement » à l'occasion des manifestations. Elles considèrent que la seule issue pour sortir de la situation dans laquelle est plongé le pays est de répondre aux légitimes revendications, parmi lesquelles l'abrogation de la réforme des retraites et l'augmentation des salaires et pensions au niveau de l'inflation au minimum.

Elles appellent à participer à la marche « contre la répression » du 23 septembre prochain sur ces bases.

- Nantes, le vendredi 22 septembre à 18h, Préfecture.
- Saint-Nazaire, le samedi 23 septembre à 11h, Sous-Préfecture.

Édito

é

L'édito par Michel Le Roc'h,
secrétaire général de l'Union départementale
C.G.T.-Force Ouvrière de Loire-Atlantique



Démocratie et Indépendance !

« Avant l'été et malgré la mobilisation de millions de salariés, Emmanuel Macron avait décidé de promulguer sa loi sur les retraites et voler deux ans de leur vie aux travailleurs. Les mesures prises cet été – entre autres la hausse du prix de l'électricité de 10 % au 1^{er} août – ou annoncées en cette rentrée, ne laissent aucune place au doute : le président de la République veut poursuivre dans la même direction, abaisser le coût du travail et détruire nos droits et acquis.

L'immense majorité des travailleurs rejette cette politique. Lors de la cérémonie d'ouverture de la coupe du monde de Rugby, Emmanuel Macron a été copieusement hué par le public présent. De ce point de vue, il n'y a aucun doute sur l'état d'esprit de la classe ouvrière, sur l'hostilité envers le personnage et sa politique.

Le gouvernement n'a plus que deux outils pour tenter d'imposer sa politique : la répression et la neutralisation des organisations syndicales dans une conférence sociale. De manière toujours plus musclée, le gouvernement développe un arsenal répressif et autoritaire contre tous ceux qui cherchent à s'opposer à ses décisions. Cette escalade autoritaire constitue une menace pour la démocratie et l'existence même du syndicalisme libre et indépendant. Même la très modérée Confédération Syndicale Internationale s'alarme des atteintes aux libertés démocratiques dans notre pays.

La presse est également visée. Ce mardi, des policiers de la DGSJ ont mis une journaliste en garde à vue et perquisitionné son domicile !

Notre organisation syndicale ne peut que condamner toutes ces atteintes à la démocratie. Nous avons même, comme l'exprime le préambule de nos statuts, le devoir

de les combattre :

« Considérant que le syndicalisme ne saurait être indifférent à la forme de l'État parce qu'il ne pourrait exister en dehors d'un régime démocratique, les Syndicats Force Ouvrière reconnaissent au mouvement syndical le droit, lequel peut devenir un devoir, de réaliser des rapprochements ou des collaborations en vue d'une action déterminée lorsque la situation l'exige expressément. »

C'est cela qui nous a conduit à signer le communiqué commun « contre la répression et la violence d'État » aux côtés de 3 autres organisations syndicales du département. Sur ces bases, nous appelons les militants FO à participer aux marches du 23 septembre « contre la répression » et pour la défense des libertés démocratiques, notamment syndicales.

Le Comité Confédéral National (CCN) des 26 et 27 septembre discutera des mesures brutales prises ou envisagées par le gouvernement en cette rentrée contre le salariat. Nous n'avons pas d'autre choix que d'exprimer notre opposition résolue à de telles mesures et de réaffirmer nos revendications. Avec raison, la confédération a décidé de ne pas se rendre au conseil national de la refondation pour ne pas être instrumentalisée par un gouvernement qui ne répond à aucune de nos exigences.

Le président de la République, qui a de la suite dans les idées, a alors proposé « la tenue courant octobre d'une conférence sociale sur la question des branches où la rémunération est inférieure au salaire minimum et sur l'évolution des salaires et des revenus ».

Comment croire à sa sincérité de vouloir relever les grilles conventionnelles en dessous du SMIC alors que c'est lui qui a décidé, sans aucune véritable négociation, que la grille des fonctionnaires qui concerne 6

millions de salariés aurait ses 7 premiers échelons en dessous du SMIC ? Et pour augmenter le SMIC et la valeur du point d'indice et que s'ouvrent dans chaque branche des négociations pour revaloriser les grilles et les minima, nul besoin d'une conférence sociale.

Le président de la République nous prend sans doute pour des lapins de six semaines. Qu'il cherche à « s'acheter une conduite » en prétendant engager un dialogue social, c'est une évidence. Qu'il tente à nouveau d'associer les organisations syndicales à sa politique en est une autre. Reste la mobilisation. L'action commune sur la revendication sans ambiguïté de retrait de la réforme des retraites a été un puissant levier pour la mobilisation de janvier à mai. Elle n'a cependant pas permis de gagner. Fin février et face au mépris du gouvernement, notre confédération avait proposé d'élever le niveau de la mobilisation, en sortant des journées d'action isolées et en proposant la reconduction de la grève les 7, 8 et 9 mars. Cette proposition ne s'est pas imposée. En l'absence de blocage du pays par la grève, le président de la République, déterminé à aller jusqu'au bout, a pu louvoyer. C'est bien entendu une leçon pour l'avenir.

Mais là rien de tel. L'appel « unitaire » à une journée le 13 octobre prochain, sans revendications précises et sans cibler le gouvernement, laisse bon nombre de militants dubitatifs.

Il y a une certitude : il faudra bien autre chose que cette journée européenne pour mobiliser la classe ouvrière et gagner sur les revendications. Il reviendra à notre CCN de discuter d'une indispensable initiative pour exprimer et porter en toute indépendance nos revendications et nous rassembler pour les faire valoir. ■

ABONNEZ-VOUS !!!

Informations syndicales de l'Union Départementale CGT-FORCE OUVRIERE de Loire-Atlantique

ABONNEMENT ANNUEL - Tarifs 2023

- Abonnement GROUPE 1 (Instance, Bureau, Conseil) : 15 €uros
- Abonnement GROUPE 2 (Syndicat complet) : 12 €uros

Structure
Trésorier
M@il / Tél.

Reçu ☐ OUI ☐ NON

Merci de joindre la liste des nouveaux abonnés (noms/prénoms/adresses/tél.) sur fichier Excel et de l'adresser par M@il : abosyndicaliste@fo44.fr

- Abonnement individuel : 30 €uros

Nom/Prénom
Adresse

M@il / Tél.
Reçu ☐ OUI ☐ NON

Règlement à adresser à : UD CGT-Force Ouvrière - L'Ouest-Syndicaliste - 2, pl. de la Gare de l'État
44200 Nantes et à libeller à l'ordre de « L'Ouest Syndicaliste »



■ Manifestation le 9 septembre pour le maintien de la maternité d'ancenis

À l'initiative de plusieurs organisations syndicales, dont FO, près de 700 personnes ont manifesté à Ancenis samedi 9 septembre, pour le maintien de la maternité, menacée de fermeture suite au départ à la retraite le 1^{er} novembre d'un gynécologue-obstétricien. Avant même que la manifestation ait eu lieu, celle-ci portait déjà ses fruits avec l'annonce d'un

recrutement dans les jours qui l'ont précédée. La mobilisation paie toujours ! Bravo aux camarades de l'Union locale d'Ancenis qui, avec l'Union départementale et le Groupement départemental FO Santé, ont assuré le succès de cette initiative. Et merci aux camarades de Mayenne et du Maine-et-Loire venus apporter leur soutien. ■



■ La Commission Administrative du Groupement Départemental des Services publics et de Santé s'est tenue le 12 septembre

62 camarades ont participé à la Commission administrative du Groupement départemental FO Santé/Territoriaux ce 12 septembre. La discussion a porté sur la dégradation accélérée

des Services Publics et l'importance de continuer le combat dès que le gouvernement lance une nouvelle attaque.



Nous avons pris pour exemple la maternité d'Ancenis, menacée de fermeture sous couvert de manque de gynécologues/obstétriciens. Or, nous savons qu'un rapport a été remis au gouvernement début 2023, ayant pour objectif de fermer toutes les maternités ne procédant pas à au moins 1 000 accouchements à l'année... Et Ancenis en compte 600. FO a pris ses responsabilités en appelant à rejoindre la manifestation d'Ancenis le 9 septembre avec un cortège interprofessionnel massif. La mobilisation a payé puisque, à la veille de ce rassemblement, était annoncé le recrutement d'un gynécologue obstétricien, éloignant provisoirement la menace de fermeture.

Les militants présents ont par ailleurs mis l'accent sur l'importance de se mobiliser pour assurer le succès de la Commission administrative élargie de l'Union départementale le 16 octobre prochain, en présence de Frédéric Souillot [voir une], qui rejoindra

ensuite le tractage prévu sur le pont de Saint-Nazaire pour le maintien des établissements de Mindin. Ces derniers sont en effet menacés de délocalisation, sous le prétexte d'un risque de submersion... alors que des travaux de renforcement de la digue sont en cours et que le Rapporteur public a annoncé fin 2022 que tout risque serait écarté après ces travaux. C'est bel et bien une décision politique de vouloir éclater nos établissements et, par là même, le Syndicat FO qui est majoritaire sur le site. FO a été en particulier un moteur des mobilisations massives, dont celles qui ont permis d'arracher le Ségur pour tous.

Pour essayer de trouver une raison valable, les tarificateurs nous parlent de développer des places dans le territoire du département. Mais même cette raison n'est pas entendable, puisqu'ils vont délocaliser des lits déjà occupés par des résidents, sans créer les nouvelles places que nous revendiquons pour

les 2 100 familles qui attendent une prise en charge pour leur enfant ou leur proche parent en Loire-Atlantique. Ce 16 octobre est une date importante, au cœur de la bagarre que nous impulsions pour que Mindin reste à Saint-Brévin, sur les terrains proposés par la mairie pour préserver le cadre de vie des résidents et de travail pour les agents.

Concernant les marches organisées le 23 septembre, la discussion a eu lieu sur les violences de l'État ordonnant le passage des manifestants, le gavage de la banderole de tête à Nantes par exemple pour faire régner l'ordre. Du jamais vu en terme de répression depuis que l'on manifeste. On ne peut pas cautionner ces décisions de l'État et le GD FO SPS 44 soutiendra tous les syndicats qui participeront aux rassemblements de ce jour.

Enfin, la discussion a porté sur la contre-réforme des retraites et les salaires. Ce sont les priorités :
► **réenclencher la bagarre sur les retraites et marteler la nécessaire augmentation significative du point d'indice pour rattraper la hausse galopante de l'inflation ;**
► **pour la Santé Privée, la hausse du point dans toutes les conventions collectives.** ■

Yann Le Fol
Secrétaire du GD Santé 44

■ Police Municipale FO obtient la satisfaction de ses revendications



Le syndicat FO de la Ville de Nantes, très implanté au sein de la Police municipale, a obtenu satisfaction sur la quasi-totalité de ses revendications lors de la réunion avec la mairie le 14 septembre :

- Dotation de matériels de protection supplémentaires ;
- Organisation des équipes en trinôme pour renforcer la sécurité des agents ;
- Versement d'une Nouvelle bonification indiciaire pour tous les agents relevant du cadre d'emplois des policiers municipaux ;
- Revalorisation des coefficients de l'indemnité d'administration et de technicité au bénéfice des policiers municipaux.

Ces mesures, applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 pour la dimension financière, sont appelées à renforcer l'attractivité du métier afin de combler les sous-effectifs chroniques.

Dans l'attente de la parution de nouveaux décrets ayant un impact sur le cadre d'emploi des policiers municipaux et compte tenu de l'engagement de l'Adjointe au maire de réengager des négociations à cette occasion, FO a décidé de suspendre le préavis de grève. À suivre donc. ■

Stéphane Durand
Section Police Municipale
Syndicat FO Ville de Nantes

L'OS - L'Ouest Syndicaliste

Bimensuel de l'UD CGT-FO 44 - 59^{ème} année
CPPAP : 0521.S.07829

Membre fondateur : Alexandre Hébert

Directeur : Michel Le Roc'h

Rédacteur en chef : Adrien Leclerc

Bourse du Travail F. Pelloutier - 2 Place de la Gare de l'Etat - 44200 Nantes

Tél. 02 28 44 19 00 - Fax. 02 40 35 49 46 - force-ouvriere44.fr

E-m@il Ouest Syndicaliste : ouestsyndicaliste@fo44.fr

E-m@il UD-FO : udfo44@force-ouvriere.fr

■ Réforme des retraites

Les Carsat en difficulté

À la Carsat des Pays de la Loire, comme dans beaucoup de Carsat, l'application de la réforme des retraites a provoqué un tsunami de nouvelles difficultés pour les salariés. De par sa date d'application au 1^{er} septembre 2023, du jamais vu puisque les réformes s'appliquaient généralement au 1^{er} janvier, et l'arrivée des deux premiers décrets cet été ainsi qu'un outil mis à jour uniquement pour le report d'âge et le nombre de trimestres supplémentaires, il était évident qu'on allait « droit dans le mur » !

■ Un désarroi complet

Autant dire que cette impréparation chronique du gouvernement a laissé place à un imbroglio de situations laissant les salariés dans un désarroi complet. Et pourtant, grâce au professionnalisme de chacun, des services réglementations notamment, les salariés ont réussi à garder quelque peu la tête au-dessus de l'eau, en ayant des supports techniques locaux. L'entraide entre collègues a permis de traiter les premières demandes de retraite mais il a fallu s'auto-former sans supervision des dossiers et souvent sans contrôle a posteriori. Les délais de traitement des dossiers sont rallongés du fait de nouvelles procédures, de traçages de certains dossiers pour qu'ils soient repris ultérieurement et de l'appropriation de nouvelles connaissances en masse. Il est certain que le reporting va aussi créer dans les mois à venir une nouvelle charge de travail à gérer par les équipes, comme c'est déjà le cas avec le traitement des dossiers en liquidation provisoire ou validés par anticipation.

■ Salariés des Carsat et assurés
= même combat

Du jamais vu non plus ! Les salariés assument seuls les responsabilités de

cette réforme et les risques d'erreurs financières sur les dossiers. De plus, une bonne partie des dossiers est bloquée car l'outil retraite n'est pas adapté et capable de traiter toutes les particularités de la réforme et les différentes typologies de dossiers. C'est le cas des ex-invalides, des droits pour incapacité permanente avec taux d'IP entre 10 et 19 %, des droits propres pour les femmes qui ont eu des Indemnités Journalières maternité avant 2012 et moins de 25 années retenues pour le Salaire Annuel Moyen.

Bref, ce sont souvent les plus fragiles, les plus précaires qui vont encore trinquer ! Ainsi, de nombreux assurés risquent de ne pas être payés en temps et en heure et au bon montant. Pour les travailleurs indépendants, la situation est pire puisque déjà touchés par les outils défectueux et les flux Urssaf qui obligent à traiter les dossiers à terme échu souvent après plusieurs mois, les dossiers bloqués par la réforme concernent pratiquement toutes les typologies. Les services sociaux reçoivent de plus en plus de demandes d'aides financières des Indépendants qui se retrouvent sans ressources, qui ne peuvent pas être satisfaites, faute d'anticipation du gouvernement et de fonds spécial débloqué.

■ L'instabilité permanente

Pour les salariés, ils n'étaient pas bien en partant en vacances mais le retour est la goutte d'eau qui fait déborder le vase ! Sur la plateforme, dans les accueils, le personnel de la Carsat essaie de s'adapter mais sans élément de réponse sur des informations qui arrivent au Restreint, diffusion restreinte à l'interne de la Branche Retraite compte-gouttes, la perte de sens au travail et le sentiment d'impuissance s'aggravent. Le désarroi est profond et peu de perspectives d'améliorations apparaissent !

Plus encore, on va nous obliger à passer la 2^{ème} vitesse sur la fiabilisation d'un outil Syrsa défectueux qui plombe depuis des mois la productivité dans les services retraites ; on va nous imposer une réorganisation des services retraites du siège pour début 2024 ! Ce trop-plein d'instabilité augmente la charge mentale des collègues pour lesquels un droit d'alerte pour risque grave et imminent est déposé depuis juin 2022. Cherchez l'erreur ! De plus en plus, les élus CSSCT constatent des déclarations d'accidents bénins, de plus en plus d'incivilité ou d'agressions verbales de la part de nos assurés.

■ Pour la défense de la Sécu,
abrogation de la réforme
des retraites

La faute à qui ? Au gouvernement qui en agissant ainsi, détruit un peu plus les organismes de retraite en leur ôtant leur capacité à agir avec des outils défectueux, des effectifs en berne et des réformes qu'ils ne peuvent pas appliquer, toutes les circulaires d'application n'étant pas sorties. À Monsieur Renaud Villard, directeur de la Caisse Nationale Vieillesse, qui fanfaronne partout dans les médias, en indiquant que « nous sommes prêts et très sereins », ce discours ne peut que provoquer l'incompréhension des assurés et la colère des salariés de la Carsat. Donc, comme la Confédération le propose via un communiqué, et notre Fédération via un tract, sachons contrecarrer ce plan odieux mis en place par ce gouvernement en donnant les vraies informations du terrain et les vrais buts de cette réforme, détruire notre système de retraite par répartition et la Sécurité sociale.

Erwan Lever
Délégué syndical FO Carsat

Communiqué des neuf organisations de retraités du 13/09/2023

Les neuf organisations de retraités LUCR CGT, UCR FO, CFTC, UNIR CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR FP, LSR, UNIR se sont réunies le 13 septembre au siège de la FSU pour faire le point de la situation, en particulier en ce qui concerne la campagne de pétition qu'elles ont engagée dès la mi-juillet pour exiger une augmentation immédiate de 10% des pensions et des retraites.

Malgré la période, cette campagne a rencontré un réel écho puisque la pétition a d'ores et déjà recueilli plusieurs dizaines de milliers de signatures dont près de 27 000 sur le site « Change.org » à la date du 13/09.

L'aggravation de la situation conduit les neuf organisations à renforcer et populariser leur action.

Selon l'INSEE, en juillet, les prix de l'alimentaire étaient 12,7 % plus élevés qu'un an plus tôt. Au total sur 2 ans, l'inflation dans les grandes surfaces est supérieure à 21%...

Ainsi, entre le 1^{er} janvier 2017 et le 1^{er} juillet 2023, la perte du pouvoir d'achat s'élève à 8,4 % en moyenne et monte jusqu'à 10,2 % pour les retraités ayant subi en 2018 l'augmentation de la CSG.

Et dans le même temps, on apprend que les plus grandes entreprises françaises ont versé plus de 46 milliards d'euros à leurs actionnaires au cours du 2^{ème} trimestre 2023.

Trop c'est trop !

Plus que jamais nos organisations

invitent leurs adhérents et plus généralement l'ensemble des retraités à dire « ça suffit ! » en signant la pétition « + 10% d'augmentation immédiate de nos retraites et pensions ».

Elles appellent toutes leurs structures départementales à organiser en commun des campagnes de signatures sur les marchés, dans les lieux publics...

Sur cette base et après avoir centralisé les résultats, elles décident de faire de la journée du **mardi 24 octobre 2023 une journée de rassemblements et de manifestations** devant les préfectures et devant Matignon pour faire entendre à ceux qui nous gouvernent, l'exigence des retraités : « + 10% d'augmentation immédiate de nos retraites et pensions ».

Conseil de la Carsat des Pays de la Loire

11 juillet 2023

Ce 11 juillet 2023, le Conseil de la Carsat* se réunissait pour voter son Contrat Pluriannuel de Gestion de 2023 à 2027 (CPG) qui fait suite aux Convention d'Objectif et de Gestion (COG).

Ces COG (une par branche de la Sécu, et ici celle de la Caisse Nationale Assurance Vieillesse, CNAV) ne sont que la déclinaison des dépenses que l'État « souhaite investir » dans la Sécu.

On l'a peut-être oublié, mais la réforme Juppé/Notat de 1995 qui a notamment instauré ces COG a permis une nouvelle étape pour l'État tentant de s'approprier notre sécu, nos cotisations salariales, notre salaire différé. Et on sait ce qu'il en est : déremboursement des médicaments, et dernièrement des soins dentaires ; réforme des APL ; réforme des retraites... et exonérations à tout va : CICE pérennisé et des dispositifs de dégrèvement de cotisations pour les patrons jusqu'à des salaires atteignant parfois 3,5 fois le SMIC. Oui, les « déficits » de la Sécu, pour toutes les branches, ne sont pas tant des problèmes de dépenses trop fastes, mais au combien davantage des soucis de recette... que les gouvernements successifs enveniment et accélèrent (autour de 80 Milliards d'€ l'an dernier), chacun d'entre eux tentant de faire mieux que ses prédécesseurs. Pour autant, ne leur en déplaise, « la sécu reste à nous, on s'est battu pour la gagner et on se battra pour la garder ».

Ainsi lors du vote de ce CPG en conseil de la CARSAT des Pays de la Loire, les personnels de cet organisme qui y ont 2 représentants (1 FO, l'autre CFDT) se sont exprimés à leur tour. Et au-delà de leurs revendications propres, ils ont pointé du doigt des sujets qui concernent tous les assurés (retraités... et futurs retraités). Extraits :

« Ainsi, de 2023 à 2027, la Carsat Pays de Loire va perdre 19 ETPMA (Equivalent Temps Plein en Moyenne Annuelle) »

« Nos agents ont le sentiment de ne plus pouvoir rendre un service de qualité aux assurés, car ils doivent choisir quel dossier sera prioritaire sur quel autre... »

« À ce jour, ce sont plus de 18 000 dossiers qui sont à reprendre sur la seule Carsat des Pays de Loire, dont le montant est inférieur pour la plupart à ce que chacun (des assurés) devrait percevoir. Le devoir de la Carsat est aussi de verser à nos assurés le juste montant qui leur est dû. De la même façon, l'augmentation importante de l'objectif (celui avancé par ce nouveau CPG) concernant le nombre de rendez-vous à tenir de 23 865 en 2023 jusqu'à 53 033 en 2027, sans renfort des effectifs, présage une perte de qualité dans le conseil donné aux assurés. Cela va revenir à augmenter le nombre de rendez-vous téléphoniques et les réunions collectives, au détriment des rendez-vous physiques individuels, qui eux verront leur durée diminuer, alors qu'ils sont généralement les plus adaptés aux questions précises des assurés. »

« La mise en place de la réforme des retraites, dans une temporalité très courte, va venir encore mettre à mal l'organisation des services, et les risques de blocages et de retards de paiements vont logiquement augmenter. »

« Les élus Force Ouvrière du personnel, se réjouissent donc de la position de leur Confédération ayant voté contre cette nouvelle COG, et regrettent la baisse des moyens cumulée à des objectifs de résultats utopiques et dangereux pour les salariés de la Sécurité Sociale et la qualité du service rendu aux assurés. Pour toutes ces raisons, les élus Force Ouvrière invitent les administrateurs à voter contre ces CPG. »

À noter aussi, et ce n'est pas anodin, que ce CPG prévoit une économie de plus de 1,8 millions d'€ à son terme, dont plus d'1,7 sur la masse salariale. Par ces temps d'inflation galopante, les agents de la Carsat vont « être à la fête »... À n'en pas douter, même si elle ne le dit pas ouvertement, la Direction compte sur le déploiement de France Service après les fermetures de points d'accueil des Carsat depuis les COG/CPG successifs de ces dernières décennies. Or, France Service n'est assuré que par des agents qui ne sont pas formés. Ces derniers n'assurent de renseignements que très basiques, et sont totalement incapables de traiter les demandes auxquelles ils sont confrontés, et encore moins les dossiers Retraites.

Pourtant, à ce jour, ce ne sont que 58 % des demandes de pension de réversion qui sont traitées dans les 3 mois ; les demandes d'ASPA (Allocation Spécifique aux Personnes Âgées) sont très régulièrement traitées au-delà des 4 mois... pour ne prendre que ces deux exemples. Comment dans ces conditions voter pour ? Les administrateurs Force Ouvrière ont bien entendu voté Contre.

Les employeurs (Medef, CGPME, U2P...) et les PQ (Personnes « Qualifiées »), ont eux, voté pour. L'adoption de ce CPG est donc tristement confirmée.

Décidément non, la bataille des Retraites n'est absolument pas terminée, et c'est dans toute l'organisation qu'il nous faut discuter d'une suite, et la prévoir la plus efficace, et si possible avec toute l'intersyndicale. Macron, Borne, Vétin... n'ont-ils pas dit eux-mêmes « exprimez-vous, mais ne bloquez pas le pays »... ?

Fabien Milon
Administrateur FO
au Conseil de la Carsat PDL

*Caisse d'Assurance Retraite et Sécurité Au Travail. Les Carsat s'occupent du régime de base des retraites, mais sont aussi chargées des Accidents du travail et des maladies professionnelles.



■ Rentrée scolaire

Nouveaux mensonges présidentiels

Le pouvoir aura eu beau déployer tout son arsenal propagandiste, il n'aura pas réussi à masquer le vrai visage de la rentrée scolaire : au plan national, 3 000 postes non pourvus, 2 000 postes d'enseignants supprimés à la rentrée... Le 4 septembre, FranceInfo résume la situation par ce constat accablant : « il manque des profs partout ». Mais il manque également des personnels de vie scolaire, des AESH, des infirmières et des médecins scolaires, des personnels administratifs, des assistants sociaux, des PSY-EN... Il manque de tout. Macron, et son nouveau ministre de l'Enseignement privé, Gabriel Attal, ont donc une nouvelle fois menti. Pour autant, l'état d'esprit combatif des retraites n'est pas retombé. La résistance des personnels a permis d'obtenir le report des épreuves de spécialité en juin, démontrant le caractère chaotique de la réforme Blanquer. Par ailleurs, le rejet massif du PACTE par les enseignants, qui lui opposent leurs revendications salariales et statutaires, contraint l'administration à exercer un chantage toujours plus grand pour l'imposer. Chose rare : en pleine rentrée scolaire, plusieurs établissements du second degré de Loire-Atlantique se sont

mobilisés, y compris par la grève, avec leurs organisations syndicales, pour empêcher que les classes soient surchargées, comme aux collèges Aristide Briand et Simone Veil à Nantes, ou ont exercé leur droit de retrait pour danger grave et imminent vu l'insalubrité des locaux, comme au collège Iles de Loire à Saint-Sébastien. À Simone Veil, 100 % des enseignants et des personnels de vie scolaire ont fait grève et se sont rassemblés à 7h45 devant le collège pour obtenir une classe de 4^{ème} supplémentaire. À 9h00, ils obtenaient satisfaction.

Comme l'indique l'un des initiateurs sur place de la grève, « à une heure près, les cours pour 600 élèves auraient pu se tenir aujourd'hui ».

La responsabilité en incombe exclusivement à l'administration. Et c'est bien parce que les organisations syndicales jouent encore leur rôle dans ce pays que les fédérations de l'Enseignement ont subi les attaques à l'unisson des députés Renaissance et Rassemblement national, avec l'aval silencieux de la députée Horizons qui présidait, à l'occasion d'une audition sur le bilan de rentrée à l'Assemblée nationale qu'elles ont quitté séance tenante ce 21 septembre. Ce que le



gouvernement et ses alliés appellent l'arc républicain, c'est plus que jamais l'unité avec le gouvernement contre les revendications. La FNEC FP FO rappelle les siennes :

- Augmentation des traitements et pensions à hauteur de 10 % tout de suite ;
- Création des postes statutaires à hauteur des besoins, création d'un

nouveau corps de la fonction publique d'État pour les personnels AESH ;

- Abandon de Parcoursup, un dispositif qui, encore cette année, a laissé un lycéen sur 5 sans proposition ;

- Abrogation de la réforme du lycée, le rétablissement du caractère national du baccalauréat dont la remise en cause est au cœur de toutes les attaques contre l'école...

Communiqué de la FNEC FP FO 44 du 12/09/2023

Les syndicats FO de l'Enseignement en Loire-Atlantique condamnent la parution durant l'été des décrets d'application de la « réforme » des retraites, malgré la mobilisation historique des salariés qui, avec leurs syndicats, refusent de se faire voler deux ans de leurs vies. Pour imposer sa politique minoritaire de casse de nos droits sociaux et de nos services publics, le gouvernement Macron/Borne est encore monté d'un cran dans l'intimidation, la répression, la remise en cause de la liberté de manifester... au point que même la Confédération Syndicale Internationale s'en alarme.

La convocation en gendarmerie d'un membre du bureau confédéral de la CGT, engagé comme nous dans la mobilisation contre la réforme des retraites, est intolérable.

En tant qu'organisation syndicale, nous ne sommes pas indifférents à une telle escalade autoritaire, qui constitue une menace pour notre existence même.

Nous restons déterminés à agir dans l'unité pour l'abrogation de cette contre-réforme.

De même, dans un contexte de forte inflation aggravée par les profits et dividendes records des grandes entreprises, nous revendiquons 10% d'augmentation du point d'indice, tout de suite, sans « Pacte », ni contrepartie.

Alors que la rentrée scolaire est une nouvelle

fois marquée par la pénurie de personnels, dont 2 000 nouveaux postes d'enseignants supprimés, l'annonce du ministre Attal d'interdire le port de l'abaya – qui a concerné l'an passé 0,25 % des établissements et 0,03% des élèves selon les services de l'État –, est une opération de diversion qui stigmatise une partie de la population française.

Nous sommes particulièrement indignés par l'instrumentalisation qu'Emmanuel Macron a faite, lors de son interview sur Youtube, de l'assassinat de notre collègue Samuel Paty.

La laïcité n'a rien à voir avec tout cela. La laïcité, faut-il le rappeler, c'est le respect de la loi de 1905 assurant la liberté de conscience et la neutralité de l'État. Ce dernier ne reconnaît, ne salue, ni ne subventionne aucun culte.

Nous revendiquons l'abrogation des lois anti-laïques et le respect de ce principe : « fonds publics pour l'école publique, fonds privés pour l'école privée ».

Dans ce contexte, la FNEC FP FO 44 appelle les personnels à manifester ce 23 septembre :

- Contre la répression d'État, pour les libertés démocratiques, notamment syndicales ;

- Pour la justice sociale et la satisfaction de nos revendications.

Communiqué de presse confédéral du 20/09/2023



Cécile Kohler et Jacques Paris doivent être immédiatement libérés

Cécile Kohler et Jacques Paris ont été arrêtés le 8 mai 2022 alors qu'ils profitaient des congés de printemps pour visiter l'Iran.

français, n'ayant eu la possibilité que de quelques très courts échanges téléphoniques avec leurs familles.

Ils sont depuis détenus sans aucun fondement, comme d'autres ressortissants français notamment l'ont été ou le sont encore, dans des conditions inacceptables, mis à l'isolement de nombreux mois, n'ayant bénéficié que de très rares et très courtes visites de l'ambassadeur

Alors que cela fait désormais plus de 500 jours que cette situation intolérable dure, FO en appelle à nouveau à leur libération immédiate et à leur retour en France auprès de leurs familles et proches.

■ Semitan

FO tire la sonnette d'alarme



Ce 20 septembre, les camarades FO de la Semitan ont déposé une alarme sociale pour :

- le recrutement de personnels à hauteur des besoins,
- la réévaluation des salaires
- la reconnaissance de la pénibilité des métiers du transport urbain.

Le 5 septembre, face à l'activité militante de la section FO, la direction a été contrainte d'accorder une prime exceptionnelle de 400 €. Certes, le compte n'y est pas, mais ce montant est supérieur à ce que revendiquaient les autres organisations syndicales de l'entreprise.

Nicolas Toquec

Délégué syndical FO Semitan



■ MEDEF et co-construction de consensus

par Jacques Moisan

Le MEDEF a réuni ses adhérents fin août. Ce fut l'occasion pour les patrons de dresser un bilan d'étape des contre-réformes et de prendre commande pour

celles à venir.

Les patrons ont rendu hommage à leur penseur tout récemment décédé : Denis Kessler... Aucun salarié,

aucun travailleur ne regrettera ce sinistre individu.

● ACTE I - Macron

C'est à la demande du MEDEF que les festivités ont commencé par une allocution du président de la V^{ème} République (en visio) ; une grande première ! Là, il ne risquait pas d'être sifflé. Madame Borne et plusieurs ministres sont au premier rang, stoïques, disciplinés. Le petit monarque en a appelé à l'« union », l'union de tous derrière son auguste personne, comme le faisait le Maréchal, en d'autres temps. Les chefs d'entreprise présents ont semble-t-il apprécié. Quand notre jupitérien président déclare à Davos que l'« économie est devenue une science morale » (sic), nos capitaines d'industrie jubilent et doivent bien se marrer. Quand notre Jupiter-la-guerre déclare au « salon » de l'armement (Eurosatory, en juin 2022) : « nous entrons dans une économie de guerre dans laquelle nous allons durablement nous organiser », c'est quasiment l'extase, puisque que la guerre promise est d'abord une guerre des classes contre nos conquêtes : sécurité sociale, code du travail, services publics ...



Ce n'est pas drôle...

Appeler à l'« union » après avoir matraqué, gazé, pourchassé, traîner en justice des milliers de citoyens et de manifestants pacifiques

hostiles à sa « réforme des retraites », il fallait bien un petit Bonaparte formaté par les jésuites pour oser ça. Il a osé.

Dans la foulée, il a décidé, en étroite collaboration avec le chef des résidus du parti stalinien, (à deux heures 30 du matin, à l'issue d'un dîner avec les chefs de partis) d'une « conférence sociale » où l'on pourra très librement parler des bas salaires, des malheureux et des exclus, aussi longtemps que l'on voudra.

Autrement dit, pas question d'ouvrir des négociations pour l'augmentation des salaires, pas question de pratique contractuelle.

La soi-disant conférence sociale, ce n'est pas seulement de la com', c'est surtout une déclaration de guerre contre le syndicalisme libre et indépendant que représente notre C.G.T.-F.O. C'est, une fois de plus, la tentative d'intégrer les deux confédérations aux objectifs politiques du gouvernement. Ce n'est pas nouveau ; c'est la marque de fabrique de la V^{ème} république. Cette politique porte un nom : c'est le corporatisme, politique combattue par les camarades Bothereau, Bergeron, Blondel, Mailly, Veyrier... et approuvée par tous les patrons du MEDEF. On se rappelle notamment d'une lettre signée André Bergeron, en 1982, adressée au 1^{er} ministre de l'époque, le « socialiste » Pierre Mauroy. Ce dernier prétendait associer notre confédération à sa politique dite de rigueur. Notre camarade Bergeron lui avait répondu qu'il n'en était pas question ; et que d'autres avaient déjà prétendu placer les syndicalistes sous l'autorité de l'Etat. Et il rappelle Mussolini... Bergeron avait raison. « Notre isolement nous protège », disait-il alors. Il n'avait sûrement pas tort. ■

● ACTE III - Madame Léon

Ensuite commencent les choses plus sérieuses. C'est Madame Léon qui entre en scène. Le spectacle est filmé ; pas question de sourire. Entourée de quelques patrons bienveillants et de monsieur Soubie, l'ancien conseiller « social » (mais pas juridique) de Sarkozy, on bavarde aimablement de : « comment changer le travail », de la « réforme de l'entreprise », de « co construction » de « réformes » toujours plus « audacieuses », de toutes ces tartes à la crème de tous les corporatistes, depuis si longtemps. Madame Léon pense qu'il faut embarquer tout le monde dans la réforme. On ne pouvait pas en attendre autre chose. Un patron s'enflamme : « il faut une révolution dans l'entreprise ! ».

On communique** autour du « syndicat d'entreprise » qui doit réunir toute la « communauté de travail », autrement dit le front du travail moderne et vert du XXI^{ème} siècle.

Le syndicalisme indépendant que représente toujours notre confédération n'a décidément rien à voir avec tout ce fatras nauséabond. ■



Madame Léon, au centre de toutes les attentions. On bavarde aussisur le thème inépuisable : « donner un sens au travail ». Évidemment, le mot : SALAIRE est tabou.

.....
**Le roi d'Angleterre et Bergoglio viennent en France. Le ROI et DIEU – même celui d'Angleterre, la terre du brexit ! - pour « sauver la France ! ».

Bergoglio se rend à Marseille, terrain expérimental de toutes les contre-réformes, en particulier la destruction de l'école publique laïque.

On doit y construire un hôpital militaire en prévision de nos guerres « de haute intensité » et un nouveau collège dirigé par les jésuites.



● ACTE II - Bergoglio (dit, le Pape François)

Cette fois encore, c'est une grande première.

Le nouveau patron des patrons, Monsieur Martin monte sur scène et informe l'honorable assistance d'un courrier du très saint François adressé « aux patrons français ». La missive est croustillante. Rien de nouveau sur le fond, bien sûr. Le saint homme comprend toute la dureté du métier de patron, surtout lorsqu'il faut « se séparer » – crise oblige – des « collaborateurs ». Le saint-père n'a pas remarqué que les associations caritatives ne savent plus que faire de « leurs » pauvres. Non ! décidément, ce sont les patrons seuls qui souffrent, les malheureux. Ne faut-il pas consentir – tous ensemble – à quelques menus sacrifices supplémentaires pour les aider à tenir le coup ?

Bergoglio a pris la plume parce que Martin le lui a demandé. Le prédécesseur de Martin, Roux de Bézieux était l'un des dix-huit parrains du collège (jésuite) des Bernardins, dix-huit réunis autour de Jacques Delors. Là, au « collège », se réunissent régulièrement les partisans pluriels de « droite » et de « gauche » de l'ordre nouveau corporatiste, désormais tout vert. Les penseurs de la CFDT (et certain(e)s de la CGT) s'y retrouvent régulièrement pour parler « révolution dans l'entreprise », « bien commun », et toutes ces sortes d'entourloupes.

Le petit mercenaire du capital, choisi en 2017 par les tauliers, a vraiment toutes les qualités : « Il (Macron) parle le langage du business, sans accent, c'est assez bluffant » : chouse France !) (Roux de Bézieux, février 2022).

Pour être certain que le message est bien reçu, M. Martin fait monter sur scène un évêque qui en remet une couche. Il faut que chaque patron s'imprègne de l'urgence de la « transition » écolo si chère à François.

On ne sait pas si les non convertis au « capitalisme (vert) inclusif » et moralisé, ou plus simplement les sceptiques – il y en a, assez nombreux – iront directement en enfer où s'ils passeront par la case purgatoire*.



Les élans de tendresse, ça ne se commande pas. Tous les deux pourront évoquer le souvenir de leur cher Thomas d'Aquin et de ses sages pensées : « La multitude est mieux gouvernée par un seul que par plusieurs ».

*« Pour les entreprises et les salariés, la transition écologique ne sera pas un long fleuve tranquille. Des milliers d'entreprises et d'emplois vont disparaître ». (Roux de Bézieux, décembre 2021).

LE PAPE À MARSEILLE

MERCI MON FILS POUR CET ACCUEIL !



Que dire de plus ? Simplement que nous sommes les héritiers de la « vieille » CGT, celle du congrès de Nantes (septembre 1894) et du congrès d'Amiens ... qui n'est pas un « mythe », n'en déplaise aux guesdistes d'hier et d'aujourd'hui. Restons nous-mêmes ou nous disparaîtrons.

L'Os a lu

En mars 2001, dans la vallée de Bamiyan, au centre de l'Afghanistan, était commis ce qui est encore aujourd'hui considéré comme l'un des pires crimes archéologiques de l'histoire du monde, la destruction à l'explosif, par les Talibans, de deux gigantesques statues de Bouddha. Cet acte obscurantiste, qui fit disparaître en quelques secondes deux monuments vieux de 1500 ans, souleva à l'époque la réprobation générale de la communauté internationale, dénonçant à cette occasion, à juste titre, une atteinte au patrimoine de l'humanité. Mais il n'y a pas que l'obscurantisme religieux capable de s'en prendre aux témoins du passé de l'humanité. En mai 2020, en Australie occidentale, le géant minier Rio Tinto, dans le but d'agrandir une mine de fer, muni d'autorisations délivrées par le gouvernement de l'État, donc en toute légalité, a sciemment dynamité les grottes de Juukan Gorge, un des plus anciens sites aborigènes connus, contenant de précieux trésors archéologiques, notamment des peintures rupestres vieilles de 46 000 ans, œuvres des premiers habitants d'Australie. Cet acte de destruction, commis non pas par de sinistres intégristes religieux mais par des « gens civilisés », s'il n'eut pas le même retentissement mondial que la destruction des Bouddhas, aboutit cependant en Australie à l'ouverture d'une enquête parlementaire débouchant début juillet 2023 sur l'adoption d'une loi qui permettait aux communautés aborigènes d'avoir leur mot à dire sur les projets miniers ou agricoles qui visaient leurs terres. Mais la protection du patrimoine culturel aborigène a ses limites, elle s'arrête là où commencent les intérêts des groupes miniers. On a appris en effet, qu'en août 2023, moins de cinq semaines après son adoption, la loi a été abrogée ! Selon Roger Cook, le travailliste qui dirige cet état australien, la nouvelle loi s'est avérée « trop complexe », il a regretté « le fardeau imposé aux propriétaires fonciers », les contraignant à effectuer des fouilles archéologiques sur leurs terrains, tout en assurant qu'il ferait tout son possible pour éviter qu'un nouvel incident comme celui de Juukan Gorge se reproduise. Ainsi, à défaut d'une protection garantie par la loi, les aborigènes devront se contenter d'une vague promesse qui, selon la célèbre formule de Charles Pasqua (parfois attribuée aussi à Jacques Chirac), n'engage que ceux qui y croient. Cet épisode illustre de manière très claire que dans un monde régi par le capitalisme, rien ne doit s'opposer à la recherche du profit : à une loi qui y ferait obstacle, on préfère de vagues recommandations. C'est cette logique qui prévaut en France quand le gouvernement « incite » le patronat à augmenter les salaires, sans bien sûr y adjoindre une quelconque mesure contraignante. (Le fait que le gouvernement n'ait augmenté ses propres employés, les fonctionnaires, que de 1,5 %, dans un contexte d'inflation à 6 %, démontre aisément la sincérité d'une telle incitation...). Toutes les conquêtes sociales arrachées par la lutte de classe, par les combats de la classe ouvrière, ont constitué autant de limitations aux profits capitalistes,



Séquence émotion en cette rentrée 2023 ! Le 5 septembre dernier, Pierre et Frédéric Arnault ont fait le déplacement, en grande pompe, au siège parisien des Restos du Cœur, afin de remettre un chèque de 10 millions d'euros à la célèbre association caritative, fondée en 1985. L'événement survient deux jours à peine après que le président des Restos, Patrice Douret, a tiré la sonnette d'alarme lors du « 13 heures » de TF1 : « Ce n'est plus tenable. [...] À ce rythme-là, si l'on ne fait rien, même les Restos du Cœur pourraient mettre la clé sous la porte d'ici trois ans ». Soignant la mise en scène, les deux fils du patron de LVMH, deuxième fortune mondiale et assis sur un magot de 213 milliards d'euros selon Forbes, ont ainsi pris la pose, devant un portrait de Coluche, une nuée de caméras et d'appareils photos en profitant pour immortaliser l'instant. Un geste « philanthropique » que toute la bonne société n'a, bien sûr, pas manqué de saluer ! Et alors que le porte-parole des Restos, Yves Merillon, a averti que l'association, dont le nombre de bénéficiaires a bondi de 25 % depuis 2022, se verrait

contrainte de fermer ses portes pour 150 000 d'entre eux cet hiver, voilà donc la fine fleur du capitalisme français, de Panzani à Altice, en passant par TotalEnergies, qui embraye, annonçant à son tour, la remise de ses oboles... Assurant le service après-vente de ce charity-business macabre, la ministre des Solidarités, Aurore Bergé, qui joue les indignés face à ce sombre scénario, promet, quant à elle, une aide de 15 millions d'euros... tout en omettant de préciser que les deux tiers de cette enveloppe étaient déjà budgétés ! Quoi qu'il en soit, une somme qui ne constitue qu'une paille au regard des plus de 150 milliards d'euros d'aides publiques » déversés chaque année par le gouvernement Macron sur les grands groupes, le tout gagé sur la poursuite de sa politique de destruction des services publics et des protections collectives. Nonobstant ces hypocrisies, tandis qu'un tiers des Français, étranglés par la hausse des prix, déclarent ne plus manger à leur faim, d'après le dernier baromètre du Secours populaire, Éric Berr, maître de conférences en

Sifflons, sifflons ! Qu'un sang impur...



Ce vendredi 8 septembre avait lieu la cérémonie d'ouverture de la Coupe du monde 2023 de rugby, organisée dans l'Hexagone. À cette occasion, au Stade de France, à Saint-Denis, 80 000 personnes étaient venues encourager les Bleus opposés, pour le premier match de la compétition, aux All Blacks de la Nouvelle-Zélande. Flairant le coup de com', Emmanuel Macron s'y voyait déjà... mais à peine Jupiter avait-il atteint son pupitre qu'une averse serrée de sifflets s'est abattue sur lui depuis les travées... Et cette même bronca s'est répétée

un peu partout en France dans les différentes « fan zones ». À croire que « les amis du rugby », évoqués par le chef de l'État lors de son discours, n'étaient pas les siens ! N'en déplaise à la meute des harpies macronistes, qui est immédiatement montée au créneau en vue de flétrir le comportement « anti-patriotique » des supporters français : « Siffler le Président, c'est siffler la France », d'aucuns évoquant carrément un « déni de démocratie »... Pour toutes ces belles personnes, en revanche, la « démocratie » n'est bien sûr pas en cause lorsqu'une minorité

Ici les enfoirés

économie à l'université de Bordeaux, dresse ce constat accablant : « Depuis fin 2021-début 2022, l'inflation est expliquée à peu près à hauteur de 50 % par an par la hausse des profits. Cela monte même à 70 % sur le début de l'année 2023. [...] Les salaires réels ont baissé de 2 % en 2022 et vont continuer à baisser ». Conséquence de ce pillage : selon le gestionnaire d'actifs Janus Henderson, entre avril et juin 2023, pas moins de 46 milliards d'euros ont été reversés par les multinationales françaises du CAC 40 à leurs actionnaires, un record pour notre pays ! Et malgré cela, ces gens exigent en plus qu'on les remercie !

⁽¹⁾ Mediapart, le 5 septembre 2023.
⁽²⁾ France Culture, le 18 août 2023



présidentielle, à coups de 49-3, vole deux ans de leur vie aux travailleurs. Le summum de l'ignominie est sans doute atteint, lorsque, prétextant les sifflets, le député Renaissance, Karl Olive, a suggéré l'instauration de « lois d'exception », interdisant les grèves et manifestations durant les grands événements. Nul doute qu'il s'agit là de la vision très singulière que ces thuriféraires de l'« arc républicain » se font d'un « État de droit » ! C'est celle de l'alliance du sabre et du goupillon contre les aspirations populaires ! À l'heure où Macron se coalise au château de Versailles avec le roi d'Angleterre - ce 20 septembre, jour anniversaire de la bataille de Valmy, qui précéda l'abolition de la royauté et la naissance de la République française ! - puis à Marseille avec le pape pour une messe, nous n'oublions pas que la Marseillaise est en premier lieu un chant révolutionnaire qui contribua à faire chuter la monarchie. L'histoire ne se répète pas dit-on, mais elle peut bégayer. Aux armes, citoyens ! Formez vos bataillons ! Marchons, marchons Qu'un sang impur...

L'Os a lu

elles constituent donc aujourd'hui autant d'obstacles que le capitalisme en crise doit supprimer. Il n'y a pas d'autre justification à la réforme des retraites, aux attaques contre les droits des chômeurs, contre l'école républicaine, l'hôpital public, le code du travail..., au même titre que les peintures préhistoriques des aborigènes d'Australie, pour les intérêts du capital, ce sont des vestiges d'un passé qu'il faut faire sauter ! En ce qui concerne l'hôpital public, l'été 2023 a vu la situation des services d'urgence se dégrader de manière dramatique sur l'ensemble du territoire. Alors qu'au début de l'été, l'ancien ministre de la Santé François Braun se disait serein (Journal du Dimanche, 8 juin), allant jusqu'à contester toute fermeture, la presse a alerté tout l'été sur la situation catastrophique des urgences: « Un été en surchauffe » (Sud-Ouest, 4 août) ; « L'enfer des urgentistes bordelais », (Le Figaro, 15 août) ; « Les services d'urgence au bord de la crise de nerfs » (France 3, 15 août). En plein mois d'août, un nourrisson atteint de bronchiolite hospitalisé dans les Hauts de Seine a dû être transféré au CHU de Rouen (à près de 140 km), faute de place dans les services de réanimation pédiatrique ! Cette situation qui met en danger la vie des patients, n'est pas une fatalité, elle relève d'une volonté délibérée de destruction de l'hôpital public que le nouveau ministre de la Santé, Aurélien Rousseau entend bien poursuivre, en imposant la régulation de l'accès aux urgences par le 15, dont les opérateurs sont en grève dans les trois quarts du pays pour exiger une revalorisation salariale et dénoncer des effectifs insuffisants ! Le 30 août, le site de Libération publie l'enquête annuelle de l'UNICEF France et de la FAS (Fédération des acteurs de la solidarité) qui révèle que, à la veille de la rentrée scolaire, près de 2000 enfants, dont 480 de moins de trois ans, dorment à la rue, chiffres effrayants, certainement sous-évalués puisque ne prenant en compte que ceux qui ont appelé le 115, en hausse de 20 % depuis un an. Là encore, aucune fatalité, alors qu'Olivier Klein, ancien ministre du logement avait annoncé au début de l'été : « Notre priorité est claire, zéro enfant à la rue », Nathalie Latour, directrice de la FAS dénonce « la volonté (de l'exécutif) de réduire le nombre de places d'hébergement ». Pour couronner le tout, le 27 juillet a été promulguée la loi Kasbarian, issue d'une proposition de la majorité présidentielle, qui durcit les peines contre les squatteurs et accélère les procédures en cas de loyers impayés. Selon le Secours catholique, « appliquer ce texte à la lettre pourrait doubler le nombre de personnes sans domicile ». Ainsi va la France en 2023, un droit au logement bafoué, une explosion des prix notamment alimentaires, qui pousse un nombre croissant de jeunes, de chômeurs, de travailleurs pauvres vers les Restos du cœur, la Croix Rouge, les banques alimentaires, dont les revenus sont soumis à la charité des milliardaires. Si la barbarie capitaliste, de la destruction de vestiges archéologiques à la négation des droits élémentaires des travailleurs, en passant par la guerre en Ukraine, peut avoir plusieurs visages, elle n'a qu'une seule logique, la recherche effrénée du profit par une infime minorité parasitaire.